

Direction des Espaces Publics et Naturels

Compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2025
Organisation du stationnement dans la rue Léo Schnug à Strasbourg

PERSONNES PRESENTES :

Jonathan HERRY - Élu référent de quartier Neuhof Sud

Pierre OZENNE - Adjoint à la Maire en charge des espaces publics partagés, des voiries et des foires et les marchés.

Direction de Territoire Neuhof, Meinau - Ilham KARAM, Eliott GUILLET

Direction des Espaces Publics et Naturels – Coline VASSEUR, Anne LUTZ

1. Rappel du contexte et fonctionnement actuel de la rue Léo Schnug

Une réunion publique s'est tenue en mai 2023. Elle avait permis de recueillir plusieurs remarques des usagers de la rue.

Cette réunion a pour but de présenter le projet pour organiser le stationnement et répondre ainsi aux volontés de limiter les conflits d'usage et sécuriser les rues concernées.

La proposition d'aménagement consiste à :

- Mettre la rue Léo Schnug en sens unique
- Passer le secteur en zone trente
- Matérialiser les places de stationnement, en privilégiant une disposition en quinconce pour limiter les prises de vitesse
- Créer des espaces de plantations (arbres et espaces verts)
- Refaire la couche de roulement de la chaussée à neuf dans la rue Léo Schnug.

2. Synthèse des échanges avec les riverains

A propos du choix de sens unique, plusieurs arguments ont été apportés en séance en faveur du sens rue des hirondelles vers rue des jésuites :

- Favorise la bonne co-visibilité des véhicules sur les collégiens qui arrivent ou partent du collège
- Favorise l'accès à l'autoroute et vers la sortie de Strasbourg
- Soulage les problèmes de visibilité et de non-respect de priorité au carrefour rue Léo Schnug / rue des hirondelles

La proposition émanant d'un participant pour mettre en sens unique la partie ouest de la rue Stoskopf est écartée en séance.

Les entrées cochères ont été identifiées dans les plans. Les places de stationnement sont positionnées de telle sorte à permettre les accès.

Un pré-marquage des places de stationnement sera réalisé. Les riverains disposeront d'une quinzaine de jours pour faire remonter les éventuels problèmes à la chargée d'opérations. Les dates et contact seront envoyés aux riverains par courrier.

Les riverains s'inquiètent du bon respect des nouvelles places de stationnements et demandent des campagnes de verbalisation le cas échéant. La Ville indique qu'il peut en effet y avoir des campagnes de sensibilisation (pose d'un papillon sur les pare-brise pour avertir que le véhicule est mal stationné), puis de verbalisation.

Des riverains signalent des pratiques de stationnement gênant dans les entrées privées. Comme leur nom l'indique, les agents de services de la voie publique (ASVP) ne sont malheureusement pas habilités à traiter ces problèmes en dehors du domaine public.

Des véhicules ventouses sont régulièrement présents dans le quartier. Il est rappelé que le code de la route interdit un stationnement ininterrompu de plus de 7 jours sur la voie publique (Article R417-12). La Ville de Strasbourg a limité cette durée à 48h.

Les espaces verts présentés contribuent à l'apaisement et à la perception « résidentielle » de la rue, ainsi que de contribuer à l'adaptation au changement climatique. Néanmoins les riverains s'inquiètent du nombre de places déjà réduits et interrogent la nécessité de créer autant d'emplacements si ceux-ci ne sont pas plantés avec des arbres. Il est retenu en séance que seul les espaces plantés d'arbres seront réalisés.

Il est proposé de placer des arceaux à vélo autour des traversées piétonnes.

Il est souhaité que la corbeille de propreté soit placée de l'autre côté de la rue.

En matière de travaux :

- Un pré-marquage des emplacements de stationnement sera réalisé, avec quinze jours pour faire remonter les éventuelles gênes d'accès.
- Sur la rue Schnug, prévoir 2j de travaux de voirie avec gênes aux riverains (1j de rabotage du revêtement de voirie existant + 1j de réfection de la couche de roulement)
- Mise en œuvre ensuite du marquage définitif des nouveaux emplacements de stationnement.

Il est bien précisé qu'il n'y a pas de projet de rendre le stationnement payant dans le quartier du Neuhof. Le projet consiste à organiser le stationnement en matérialisant des emplacements au sol, afin de limiter les conflits d'usage du quotidien induit par du stationnement gênant (sur trottoir, devant les entrées de riverains, aux abords des passages piétons...).

3. Conclusions

Il est retenu de :

- mettre la rue Léo Schnug en sens unique dans le sens rue des hirondelles vers rue des jésuites,
- limiter les créations d'espaces verts à ceux permettant la plantation d'arbres,
- faire un bilan des conditions de circulation et de stationnement dans le quartier après un an de mise en service.
- Placer judicieusement le mobilier pour ne pas pénaliser d'emplacements de stationnement (arceaux, corbeille de propreté)

Les élus, la Direction de Territoire, et la Direction des Espaces Publics et Naturels restent à la disposition des riverains pour toute question.

Vos contacts :

Direction de Territoire Neuhof, Meinau : Ilham KARAM ☎03.90.40.42.58

Direction des Espaces Publics et Naturels : Sonia BAHRI -☎03.68.98.50.00